

# QUELLE ASSOCIATION CHOISIR ?

Tu es libre d'effectuer tes 60h bénévoles dans toutes structures de forme associative qui oeuvrent dans le domaine social ou humanitaire.

## QUELQUES EXEMPLES

- ++ Association bourbonnaise pour la santé
- ++ Association des Paralysés de France
- ++ Croix rouge française
- ++ Banque alimentaire
- ++ Secours catholique
- ++ Les p'tits chouett's
- ++ Club de l'âge d'or
- ++ Valentin Haüy
- ++ L'aménagerie
- ++ Lueur et foi
- ++ Handisport
- ++ Clic Amage
- ++ Opi Clown
- ++ Handigène
- ++ Emmaüs
- ++ L'Envol
- ++ Unicef



## AUTOS-ÉCOLES CONVENTIONNÉES

> **Passion Conduite**  
3 rue de Bellecroix Yzeure  
Tél : 04 70 44 37 80

> **Auto-Ecole Lavril**  
8 cours Bercy Moulins  
Tél : 04 43 51 26 13

> **École Française de  
Conduite et de Navigation  
Rive Gauche**  
15 Avenue de la  
Libération Moulins  
La Madeleine  
Tél : 09 80 47 50 10

> **Auto-Ecole Garibaldi**  
10 rue Combatants  
AFN Moulins  
Tél : 04 70 44 71 22

> **Ecole de conduite  
Bourbonnaise**  
16 rue Minimes Moulins  
Tél : 04 70 20 80 84

> **Stop Auto-École  
Blasquez**  
69 rue Lyon Moulins  
Tél : 04 70 44 41 40

> **Auto-Ecole Voltaire**  
14 rue Voltaire Moulins  
Tél : 04 70 46 44 80



## MOULINS PERMIS JEUNE



## LA VILLE DE MOULINS

## FINANCE 50% DE TON

## PERMIS DE CONDUIRE



# POURQUOI PASSER

## LE PERMIS ?

- Se déplacer
- Accéder à l'emploi
- Découvrir le monde
- Lutter contre l'insécurité routière



Cependant l'obtention du permis de conduire coûte très cher. Alors comment faire ! ?

## LA SOLUTION DE LA VILLE DE MOULINS

Échange 60h de bénévolat au sein d'une association contre une aide financière **EXCLUSIVEMENT** réservée pour l'obtention de ton permis.

En s'engageant dans une action à caractère humanitaire ou social, dans les 6 mois suivant la signature de la charte, la ville subventionnera 50% de ton Permis !

La participation financière sera versée par la Ville de Moulin à l'auto-école que tu auras choisie et qui aura signé la convention avec la ville.

Cette aide n'exclut pas l'obtention d'autres aides (Conseil Départemental...).

La priorité c'est de le passer !



# POUR QUI ?

- > Jeunes de 18 à 26 ans.
- > Être domicilié à Moulin (au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours)
- > Ne pas avoir débuté le code ou la conduite.
- > Sans condition de ressource.

Remplir un dossier de candidature (seul ou avec le service Jeunesse-Education ou avec l'ade du Pij de Moulin) à retirer à la direction Jeunesse-Education à Sesame

1/3 rue Berthelot Tél : 04 70 48 51 60

## QUE FAIRE ?

Complète un dossier dans lequel tu expliqueras :

- > Tes motivations pour l'obtention du permis de conduire,
- > Tes propositions d'action ou d'activité citoyenne à caractère humanitaire ou social que tu t'engages à mener.



Donnant Donnant  
c'est  
Gagnant Gagnant



# UNE AIDE DE LA VILLE

Jusqu'à 50% du coût global du permis de conduire

(aide plafonnée à 700€)  
et attribuée selon les critères suivants :

> INSERTION : Ton parcours, ta motivation réelle, l'appréciation de ton projet de vie, la nécessité de l'obtention du permis.

> CITOYEN : Ton engagement à t'investir dans une action citoyenne à caractère humanitaire ou social

En cas d'obtention de cette aide vous signerez une charte dans laquelle tu t'engageras à :

- 1) Réaliser un projet.
- 2) Suivre les cours théoriques.
- 3) Rencontrer régulièrement le service Jeunesse et Education chargé du suivi.

Le dossier sera étudié par un jury.

Une fois la candidature acceptée, le bénéficiaire a 2 ans pour réussir le code.



Avec la Ville de Moulin le permis de conduire est **ACCESSIBLE** à tous !!!